

REPUBLIQUE DU SENEGAL



Un peuple - un but - une foi

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE

UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR (UCAD)



INSTITUT NATIONAL SUPERIEUR DE L'EDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT

INSEPS – DAKAR

Monographie pour l'obtention du certificat d'aptitude aux fonctions d'inspecteur de l'éducation populaire, de la jeunesse et des sports

**THEME**

**ETUDE COMPARATIVE DES PERFORMANCES EN E.P.S DES ELEVES DES ETABLISSEMENTS PUBLICS D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE « GENERAL » ET « FRANCO-ARABE » AU NIGER :**

*CAS DES ELEVES DES CLASSES DE TROISIEME DE LA VILLE DE MARADI*

**Présenté par :**

**M. Idi dit Nomaou DAN-LAMSO**

**Sous la direction de :**

**Dr MAMA SOW**

**ENSEIGNANT A L'INSEPS**

**Promotion 2011-2013**

**LISTE DES ETUDIANTS STAGIAIRES/ INSPECTORAT INSEPS / DAKAR 2011 /2013**

	<b>NOMS</b>	<b>PRENOMS</b>	<b>NATIONALITE</b>
<b>1</b>	<b>ALHOUSSEINI</b>	<b>MOUSSA</b>	<b>NIGERIEENNE</b>
<b>2</b>	<b>ALI</b>	<b>SALLAH</b>	<b>//</b>
<b>3</b>	<b>AMADOU</b>	<b>GOUKOYE KARIMOU</b>	<b>//</b>
<b>4</b>	<b>FATCHIMA -ZARA</b>	<b>LAMINE</b>	<b>//</b>
<b>5</b>	<b>IDI DIT</b>	<b>NOMAOU DAN-LAMSO</b>	<b>//</b>
<b>6</b>	<b>ISSAKA</b>	<b>AMADOU</b>	<b>//</b>
<b>7</b>	<b>KANTA</b>	<b>KANE</b>	<b>//</b>
<b>8</b>	<b>RAMATOU</b>	<b>CISSE</b>	<b>//</b>
<b>9</b>	<b>SALEY</b>	<b>DANGALI</b>	<b>//</b>
<b>10</b>	<b>SOULEYMANE</b>	<b>ALI SOFFO</b>	<b>//</b>
<b>11</b>	<b>ADA NDONG</b>	<b>ANASTASIE</b>	<b>GABONAISE</b>
<b>12</b>	<b>ALLAME</b>	<b>NDONG JOSEPH</b>	<b>//</b>
<b>13</b>	<b>BEKALE</b>	<b>JEROME</b>	<b>//</b>
<b>14</b>	<b>EKOME</b>	<b>LOUIS JOSEPH</b>	<b>//</b>
<b>15</b>	<b>ETOMO</b>	<b>BIYOGO ROSINE</b>	<b>//</b>
<b>16</b>	<b>IBOUANGA</b>	<b>NZAMBA ANTOINE</b>	<b>//</b>
<b>17</b>	<b>NKA</b>	<b>NVE EMMANUEL</b>	<b>//</b>

<b><u>Table des matières:</u></b> .....	1
Dédicaces.....	3
Remerciements.....	4
Sigles et Abréviations.....	5
Résumé.....	6
<b>INTRODUCTION GENERALE</b> .....	7
<b><u>CHAPITRE I : Cadre Théorique et Méthodologique</u></b> .....	11
1.1 L'objectif de la recherche.....	12
1.2 Méthodologie de la recherche.....	13
1.2.1 Population De l'étude .....	13
1.2.2 Instrument de collecte des données.....	13
1.2.3 Echantillonnage.....	13
1.2.4 Technique de collecte des données.....	13
1.2.5 Dépouillement .....	14
1.3 Revue de la littérature.....	15
1.3.1 Définitions des concepts.....	18
1.4 Notions de tâche, d'activité et performance.....	19
1.4.1 La performance motrice.....	20
1.4.2 La performance sportive.....	21
1.4.3 L'évaluation en milieu scolaire .....	22
1.4.3.1 les types d'évaluations.....	22

<b>CHAPITRE II : Présentation du champ d'expérimentation</b> .....	24
2.1. Présentation du Niger.....	25
2.2. Présentation de la région de Maradi.....	28
2.3 Présentation de la ville de Maradi.....	30
2.3.1 Présentations des différentes Inspections des Enseignements secondaires (IECBII).....	30
I.E C B II : <i>Inspection de l'Enseignement de Cycle de Base2 (enseignement général)</i>	
I.E C B II/FA : <i>Inspection de l'Enseignement de Cycle de Base2/Franco-arabe.</i>	
<b>CHAPITRE III : Présentation, Analyse et interprétation des Résultats de la recherche</b> .....	32
3.1 Présentation des résultats de l' I E C B II (Enseignement général).....	33
3.1.1 Analyse et interprétation des résultats de l' I E C B II (Enseignement général).....	36
3.2 Présentation des résultats de l' I E C B II (Enseignement franco -arabe).....	37
3.2.1 Analyse et interprétation des résultats de l' I E C B II (Enseignement franco -arabe).....	40
3.3 Tableaux comparatifs des performances en EPS des élèves des établissements publics des inspections de l'enseignement secondaire « général » et « franco-arabe ».....	41
<b>Conclusion et Recommandations</b> :.....	42
BIBLIOGRAPHIE : .....	43
ANNEXES : .....	45
Extrait de table de cotation et grille d'appréciation :.....	46
Programmation des APS :.....	47
Questionnaire :.....	48

## **Dédicaces :**

- Je dédie ce travail à :
- Mes parents
- Ma femme et mes enfants
- Mes frères pour leurs contributions morales, matérielles et financières.

## **Remerciements :**

Nos remerciements à notre directeur de recherche, monsieur

- MAMA Sow pour avoir accepté de nous encadrer et nous guider ;
- A l'administration de l'INSEPS et au corps professoral ;
- A monsieur Kalla Habibou à la maternité centrale ISSAKA GAZOBY/Niamey ;
- A monsieur Ado Issaka à la SPEN/Niamey
- Aux responsables services statistiques, Examens de la DREN/A/PLN et DREM/RS de Maradi
- A Messieurs le directeur des études et de stage de l'Ecole Normale des Instituteurs Bawa Jangorzo (ENI /BJ) de Maradi
- A mes camarades de classe

## **Sigles et Abréviations :**

**A.P.** : Activité Physique

**A.P.S** : Activité Physique et Sportive

**C.E.G** : Collège d'Enseignement Général

**CES** : Complexes d'Enseignement Secondaire

**DDEN/A/PLN** : Direction Départementale de l'Education Nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales

**DREMS/RS** : Direction Régionale des Enseignements Moyen, Supérieur et de la Recherche Scientifique

**DREN/A/PLN** : Direction Régionale de l'Education Nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales

**EP OU E.P.S** : Education Physique (et Sportive)

**I.N.S** : Institut National de la Statistique

**I E MS/RS** : Inspection de l'Enseignement Moyen, Supérieur et de la Recherche Scientifique (enseignement général)

**I E M/FA** : Inspection de l'Enseignement Moyen Franco-arabe

**I.E C B II** : Inspection de l'Enseignement de Cycle de Base2 (*enseignement général*)

**I.E C B II/FA** : Inspection de l'Enseignement de Cycle de Base2/Franco-arabe

**I.R.E.P.S** : Inspection Régionale de l'Education Physique et Sportive

**MEMS/RS** : Ministère des Enseignements Moyen, Supérieur et de la Recherche Scientifique

**MEN/A/PLN** : Ministère de l'Education Nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales

**P.A** : poste administratif

## **RESUME :**

L'éducation physique et sportive est enseignée dans presque tous les établissements d'enseignement secondaire du Niger. Elle est une discipline intégrée au système éducatif nigérien.

Le maître ou le professeur établit pour chaque classe dont il a la charge, un programme d'activités physiques et sportives. // tiendra compte, notamment dans ses méthodes pédagogiques, ses choix d'activités, du niveau des élèves et des conditions d'enseignement ainsi que des résultats obtenus par rapport aux objectifs ainsi fixés.

Les élèves produisent des performances lors des différentes évaluations des fins des cycles. Ces performances présentent des variations selon le type d'établissement. Ces différences sont constatées même aux examens sportifs de fin d'année où tous les élèves sont soumis aux mêmes règles et conditions d'examen.

En se basant sur l'ensemble des performances établies par les élèves et sur trois disciplines d'enseignement (endurance, hauteur et longueur), nous avons constaté à l'issue de notre investigation, les variations des performances chez les élèves de troisième des deux types d'établissements. Elles sont plus importantes chez les élèves des établissements d'enseignement « **général**= 66% d'élèves qui sont moyens, bons et excellents » que ceux du « **franco-arabe**= 62% d'élèves qui sont moyens, bons et excellents ».

## **INTRODUCTION GENERALE :**

La pratique de l'activité physique existait depuis l'antiquité. Cette pratique se déroulait en pleine nature (air) ou sur des espaces aménagés lors des grands regroupements culturels ou encore à l'occasion des cérémonies rituelles organisées à l'intention des « DIEUX ». Les activités physiques sont devenues progressivement des moyens de formation et d'éducation des jeunes et certains groupes sociaux.

A travers l'éducation physique et sportive à l'école, les activités de réjouissance à l'occasion des manifestations périodiques dans nos sociétés, la formation de certains groupes de la population comme dans l'armée et dans les grandes écoles. Les APS se sont illustrées parfaitement dans cet élan de formation du citoyen.

Au niveau de la formation des jeunes dans les écoles, les APS sont pratiquées sous une forme réglementaire et codifiée à travers le vocable de sports scolaire, civil, militaire, universitaire et de sport adapté pour personnes handicapées. Ces APS se pratiquent ainsi sous formes collective, individuelle, mécanique, de combat et sous forme de sport d'expression et d'orientation.

« L'évolution des connaissances et celle du contexte social ont exercé une profonde influence sur les buts fixés à l'éducation. »<sup>1</sup>

L'école est un milieu permettant aux apprenants de se cultiver et de se doter de tous les moyens de développement du corps et de l'esprit. C'est un environnement social idéal pour éduquer l'enfant et le préparer à sa vie future.

Dans le contexte actuel de l'organisation du système éducatif nigérien, l'enseignement des activités physiques et sportives fait partie intégrante de ce système. Il se déroule dans tous les établissements secondaires sous l'appellation de l'EPS. Il a des objectifs multiples, indiscutables et à partir de leurs caractéristiques, on peut les classer en quatre dimensions fondamentales : biologique, cognitive, psychologique et motrice. Nous devons donc prendre conscience de toutes nos responsabilités et de tout ce que nous perdons si nous acceptons que notre corps ne soit pas mis en œuvre pour accomplir une tâche et cela de façon efficace.

Nous partirons du principe que si la performance sportive n'est pas à sacraliser en éducation physique et sportive, elle constitue néanmoins un indicateur objectif du progrès et un puissant levier de valorisation individuelle. Dans cette perspective, nous défendrons l'idée selon laquelle si les enfants et les adolescents manifestent régulièrement des conduites motrices en éducation physique, la réalisation de performances sportives est quant à elle soumise à des conditions. Ces conditions portent sur ce que l'élève doit avoir appris ou acquis, ainsi que sur le contexte de production. Elles inspireront les interventions de l'enseignant soucieux de favoriser la réalisation de performances sportives par l'ensemble de

---

<sup>1</sup> SENERS Patrick (1996) **L'EPS : Les domaines de l'évaluation n-2<sup>ème</sup> édition, p 5**

ses élèves, chacun devenant capable d'accomplir des performances à son niveau. Cependant pour produire des performances motrices, il faut :

- avoir construit des pouvoirs sur l'environnement, c'est-à-dire qu'il faut avoir notamment appris des techniques et des tactiques car elles sont garanties d'un gain d'efficacité.
- que le contexte de production immédiat soit favorable, c'est-à-dire qu'il permette et qu'il favorise la production d'un résultat objectivable.
- Construire des techniques et des tactiques en EPS grâce à un traitement didactique de l'APS mettant en relief les contenus qui permettent de gagner objectivement en efficacité individuelle. (*Raphaël LECA UFRSTAPS Dijon E2 CAPEPS 08-09*).
- en EPS grâce à l'inscription des apprentissages dans le temps, et notamment grâce à la répétition sans laquelle il n'y a pas d'efficacité possible.
- des indicateurs concrets qui permettent de jalonner, les itinéraires d'apprentissage et de contrôler ses progrès.

Pour produire aussi des performances motrices, il faut en plus :

- Les ressources individuelles se développant grâce à des sollicitations qui dépassent un certain seuil (principe de surcharge ou principe d'efficacité de la charge) ; et grâce à la permanence des contraintes/perturbations qui s'appliquent à l'organisme humain vers des cycles longs et une cohérence interactive des cycles.
- la prise en compte de la dynamique développementale, et notamment des périodes sensibles du développement de l'adolescent et le contexte de production immédiat soit favorable, c'est-à-dire qu'il permette et qu'il favorise la production d'un résultat objectivable.
- créer des situations authentiques de production de performance en EPS, en respectant la logique interne des APS pratiquées :
- s'échauffer et que la situation de production de performance ne soit pas trop difficile et que le matériel soit adapté aux ressources des élèves.
- que l'adolescent consente à mobiliser toutes ses ressources

« Un des objectifs importants que l'éducateur physique doit se fixer est celui qui vise à prolonger son action au delà du cours proprement dit. Cela est surtout vrai en ce qui concerne l'attitude affective du pratiquant vis-à-vis de la discipline sportive enseignée. Lorsqu'un éducateur physique donne un cours de gym, de tennis, de ski, son but n'est pas seulement de faire apprécier l'activité qu'il enseigne pendant la durée du cours. A lui de s'intéresser aussi à ce que fera le pratiquant une fois le cours terminé et surtout à ce que sera son attitude affective vis-à-vis du sport pratiqué...il consiste à tout faire pour que le

pratiquant apprend à aimer l'activité sportive enseignée .Chacun peut se rendre compte de l'importance de cet objectif qui participe à une finalité beaucoup plus générale ».<sup>2</sup>

Au niveau de l'école (catégorie des situations didactiques) quand il s'agit, pour l'enseignant d'EPS, de convertir en points les prestations présentées par les élèves. Il est souvent saisi de vertige face à l'étendue de ce qu'il a à évaluer d'une part, et face à l'immense responsabilité que cela représente d' autre part. Car évaluer, c'est estimer, c'est-à-dire "fixer un choix" en se fondant sur des critères objectifs. Evaluer c'est aussi " mesurer" c'est- à- dire utiliser des instruments établis à partir d'étalons admis universellement. Ces deux notions qui s'attachent à l'évaluation rendent bien compte des caractères et de la destination de la note que l'enseignant d'EPS est tenu par l'institution, de rendre à l'administration chaque fin de trimestre .Elle doit embrasser l'ensemble des aptitudes développées, des habiletés construites et des connaissances installées au cours de chaque cycle. Pour ce qui a trait au" rendement" de l'élève .Cette note étant complétée par une évaluation de son "comportement" qui est sensée refléter son niveau d'investissement, de participation et des progrès. Ces exigences sont de mise surtout lorsque nous utilisons un chronomètre ou un décamètre. Les mesures délivrées par ces instruments sont « traditionnellement » objectives, et elles permettent aux élèves de se situer entre eux ; mais aussi d'obtenir une indication certaine sur l'amplitude des progrès qu'ils ont accomplis. Intervient alors la notion de valeur, de quantification objective de la performance. Il faut convertir cette performance en points, et ce n'est pas chose aisée si l'on ne dispose pas d'un barème fiable et aisément manipulable. C'est pour répondre à cette exigence d'objectivité et de transparence que monsieur LETESSIER a élaboré très scientifiquement pour l'époque et sur la base des données statistiques. Ses barèmes de conversion qu'il avait intitulés " table de cotation des performances athlétiques.

Bien qu'il soit contesté selon telle ou telle autre raison « dur pour certains » et « facile pour d'autres » il n'en demeure pas moins que tous les barèmes qui ont fleuri depuis cette époque, ont pratiquement tous été élaborés à partir de cette bonne vieille table, du fait qu'elle ordonne définitivement une correspondance de niveaux entre les différentes activités athlétiques, et que l'échelle de répartition des performances ne peut être valablement remise en cause.

Au Niger, ces barèmes sont souvent ajustés en fonction des circonstances, (pendant les examens de fin d'année par exemple) en confectionnant un autre mais toujours sur la base de la table de cotation citée ci haut.

Dans les établissements d'enseignement, la pratique des activités physiques et sportives exercée sous forme d'éducation physique et sportive (EPS) s'est imposée véritablement au Niger depuis 1987 avec la réforme de l'enseignement qui a permis son intégration totale dans le système global de l'éducation et l' introduction des instructions

---

<sup>2</sup> Jean pierre FAMOSE, **apprentissage moteur et difficulté de la tâche. Collection INSEP p 253**

officielles la concernant . Dès lors, L'EPS dans les établissements d'enseignement secondaire est reconnue entant que discipline d'enseignement et les effets produits par cet enseignement ne sont plus à démontrer. Les élèves ont acquis un capital digne d'intérêt sur tous les plans. En effet, sur le plan psychomoteur, l'E.P.S permet de privilégier deux aspects fondamentaux : la performance et la maîtrise de soi. Les enseignants privilégient l'aspect performance compétitive ou l'apprentissage technique. En tenant compte de la pratique sportive des élèves, l'E.P.S permet la réalisation des performances considérables. Ces dernières sont meilleures chez les élèves des établissements publics d'enseignement général que celles des élèves de l'enseignement franco-arabe. Cela est constaté lors des évaluations aux différents cycles d'activités et aux examens sportifs de fin d'année. En considérant les performances sportives des élèves des classes de troisième dans certains cycles d'activités exécutés. Nous allons chercher à comprendre pourquoi les élèves des établissements publics d'enseignement dit général produisent des performances meilleures que ceux du franco-arabe. Le travail s'articulera autour de trois chapitres :

- Chapitre I : Cadre théorique et Méthodologique.
- Chapitre II : Présentation du champ d'expérimentation.
- Chapitre III : Présentations, analyses et interprétations des résultats.

**CHAPITRE I :**

**CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE :**

### **1.1 L'objectif de la recherche :**

L'objet de cette étude n'est ni de développer la notion d'évaluation en EPS, ni les méthodes d'évaluation en éducation physique et sportive. Elle se limite à comprendre et à vérifier les décalages qui existent et qui persistent au niveau des performances en EPS chez les élèves des établissements secondaires publics et particulièrement chez les élèves des classes de troisième de l'enseignement "général "et" franco- arabe". Ceci en se limitant uniquement aux performances des élèves de troisième dans les trois disciplines d'enseignement qui sont enseignées et évaluées par les enseignants de ces types d'établissements (longueur ; hauteur et endurance). Ensuite établir la comparaison des performances des élèves de ces types d'établissements. Ces performances concernent celles produites en 2011-2012.

## **1.2 Méthodologie de la recherche :**

### **1.2.1 Population de l'étude :**

L'étude sera consacrée aux élèves de troisième des établissements publics d'enseignement secondaire "Général" et "franco-arabe". Ainsi les performances enregistrées dans trois disciplines (Endurance, Hauteur et Longueur) obtenues par les élèves en fin de ces cycles vont nous permettre d'établir la comparaison des performances.

Notre population cible est composée de tous les élèves de troisième des établissements secondaires publics de l'enseignement général et franco-arabe de la ville de Maradi. Il s'agit des élèves des deux ordres d'enseignement. Les divergences en termes d'effectifs exacts des élèves au niveau des deux services des statistiques des inspections et celui des examens, nous poussent à ne considérer que les effectifs disponibles chez les enseignants d'EPS. Ce qui ne nous permet pas de donner des effectifs fiables par niveau d'enseignement.

Dans la ville de Maradi, les CEG publics franco-arabes sont de création récente et n'ont pas par conséquent de classes de troisième. Elles existent par contre au niveau des C.E.S/FA car ils englobent les collèges et les lycées.

### **1.2.2 Instrument de collecte des données :**

Le questionnaire a été l'outil utilisé pour la collecte des informations. Il a été administré pendant notre stage d'imprégnation, pratiquement en fin d'année scolaire et à cinq jours des examens du BEPC écrit, donc les élèves ne peuvent pas être interrogés. Mais tous les enseignants sont sur place car ils vont surveiller les épreuves écrites du BEPC.

### **1.2.3 Echantillonnage**

L'étude portera sur tous les élèves de troisième des deux types d'établissements soit un effectif total de 1452 élèves repartis dans 29 classes dont 04 du franco-arabe. Il faut noter que seules les informations des 3 classes sont disponibles pour le franco-arabe soit 180 élèves. Par rapport à l'enseignement général soit 1272 élèves, nous avons fait la moyenne des classes soit  $1272/25=50,88$  élèves. En faisant l'échantillonnage aléatoire en fonction des caractéristiques des établissements en présence ; nous avons choisi au hasard trois classes d'enseignement général au même titre que les trois de franco-arabe pour mener l'étude. Ainsi les résultats de l'étude porteront sur six(6) classes en raison de trois par inspection d'enseignement secondaire.

#### **1.2.4 Technique de collecte des données**

Nous recensons les performances des élèves (filles et garçons) dans les disciplines sportives ciblées, par classe puis par type d'établissement. Ensuite faire des sommations et des pourcentages. Les données vont permettre un traitement quantitatif et les comparaisons.

#### **1.2.5 Dépouillement**

On prendra toutes les performances afin de faire les équivalences en fonction d'une grille d'appréciation des notes correspondantes. Cette opération s'effectuera en mettant à l'écart les autres aspects pour ne considérer que la performance réalisée par les élèves ; en soumettant un questionnaire aux enseignants sur trois disciplines sportives choisies à savoir endurance, longueur et hauteur. Elles ne nécessitent pas de grands moyens, et présentent des valeurs plus objectives en termes de mesure.

-Il faut signaler que la majeure partie des enseignants est composée des contractuels sans formation initiale de base en EPS.

-l'âge des élèves n'est pas maîtrisé.

-les conditions d'enseignement sont les mêmes et les infrastructures sont les mêmes.

-tous les enseignants se basent sur le barème issu des I.O, donc de la table de cotation de LETESSIER pour noter leurs élèves.

Ensuite nous établirons la comparaison entre les performances des élèves des deux types d'établissement. Il faut dire que ces établissements ne sont pas identiques, ils présentent quelques aspects analogues inhérents au système éducatif nigérien. Et c'est ce que nous voyons lors des différentes évaluations en EPS.

### **1-3 Revue de la littérature :**

L'EPS, discipline d'enseignement est intégrée dans le système global d'éducation.

« Le rattachement institutionnel récent, s'il est remarquable, ne doit pas faire oublier que depuis l'avènement de l'école obligatoire, l'EP (puis) sportive a toujours été liée au système éducatif. Le fait de rappeler aujourd'hui qu'elle est une discipline à part entière du système souligne que nos représentations de cette discipline persistent à lui faire une place à part. Son rôle éducatif, s'il n'est pas nié, est perçu de façon ambiguë. L'EPS doit-elle encore justifier son rôle éducatif alors même que les termes qui la désignent comprennent le mot "éducation" ? »<sup>3</sup>

Cette action est assurée également par toutes les disciplines scolaires, mais l'EPS s'illustre plus immédiatement dans ce sens. En effet, une discipline d'enseignement doit avoir des finalités éducatives. L'EPS est une discipline enseignée dont la maîtrise donne à l'individu quelques pouvoirs sur son environnement ; ce qui suppose une transmission des méthodes d'enseignement et d'évaluation qui facilitent l'accès à l'intégration de cette matière. Ainsi, si une discipline est enseignée, c'est qu'elle correspond à une utilité sociale. L'activité physique et sportive donne un aspect social à dimensions culturelles. Cette pratique a connu des évolutions rapides pour se diversifier, d'où la naissance des pratiques de compétition, de loisirs et d'entretien. Au niveau de l'école, l'EPS permet alors de transmettre une culture. Cela se traduit par l'utilisation des APS qui sont les éléments vecteurs fondamentaux de l'EPS ; elle-même responsable de la pratique de l'apprentissage des APS chez les élèves.

« Les activités physiques, ce n'est pas seulement ce qu'on en dit, ce qu'on en montre, ce que l'on écrit à leur propos. C'est aussi, et avant tout, ce qui est accompli par les personnes et les groupes qui s'y livrent »<sup>4</sup> selon les milieux, les moments, les modalités et les niveaux divers dans les structures.

« Au début de chaque année, le maître, le professeur établira pour chaque classe dont il a la charge, puis pour chaque groupe d'étudiants, un programme des activités physiques et sportives comportant un certain nombre d'exercices tests. On tiendra compte, notamment dans sa note pédagogique, des choix effectués en fonction du niveau des élèves et des conditions d'enseignement et des résultats obtenus par rapport aux objectifs ainsi fixés ».<sup>5</sup>

Il peut paraître provoquant de remettre en question la nécessité de ces programmes dont l'E.P.S se trouve, en France par exemple, si généreusement et si officiellement pourvue, depuis la publication des premiers textes officiels qui la concernent, en 1869. Pour ne prendre qu'un exemple, il suffit de remarquer qu'un enseignant d'aujourd'hui a pu connaître l'E.P.S issue de trois séries d'instructions officielles, dont les dernières datées de

<sup>3</sup> ALAIN HEBRARD (1986) : *l'éducation physique et sportive. Réflexions et perspectives, édition, revue, EPS staps, p 27*

<sup>4</sup> G Pouillart, *les activités physiques et sportives, édition amphora S.A Paris p20*

<sup>5</sup> DANIEL Z : *Questions/réponses sur l'éducation physique et sportive, édition ESF, Paris*

1967, ont encore été modifiées en 1972. De toute évidence, la réflexion se trouve confrontée ici à une remarquable abondance tout à la fois de prescription de contenu et de répartition programmée de ce contenu, et dont aucune autre discipline ne pourrait témoigner. En E.P.S des mesures d'urgence s'imposent. Elles conditionnent la portée de toute intégration.

-d'abord, présence de l'E.P.S dans tous les examens et concours, et sanction importante de cette discipline.

-ensuite, contrôle sans relâche et sans faiblesse de l'application par tous, quels que soient leurs titres ou leurs fonctions, des directives et des règlements officiels.

En effet l'EPS une fois organisée comme travail scolaire, il importe de lui donner les moyens d'être efficace. A ce niveau, le programme apparaît comme le plan des matières à enseigner. Dans le cadre général qui organise les contenus de l'EPS en éléments d'un savoir scolaire. Les enseignants déterminent, selon le niveau de leurs élèves. Les étapes d'apprentissage et les modalités d'organisation qui leur semblent les meilleures. Les pratiques d'éducation physique apparaissent aux jeunes scolarisés comme étant déjà données-ressources ou contraintes, selon les représentations qu'ils en ont, mais aussi comme une donnée du jeu scolaire, avec laquelle ils peuvent composer, user pour, éventuellement, la contourner, la modeler, l'utiliser à des fins autres que celles retenues par l'institution scolaire. De même, mais à partir d'une position différente dans l'organisation, les enseignants, spécialistes en éducation physique voient leurs options délimitées par le caractère doublement obligatoire des pratiques physiques éducatives : pour les élèves, avec les implications que cela peut avoir sur les modes d'appréhension des pratiques ; pour les enseignants engagés dans une tâche professionnelle constituant l'essentiel, sinon la totalité, de leur vie de travail et devant répondre aux attentes officielles définies de l'institution. Ainsi dans le secondaire, les objectifs de l'EPS sont repartis en trois grands groupes : sociologiques, physiologiques et psychomoteurs (I.O).

« En précisant les objectifs relatifs à l'activité enseignée, on souligne que l'apprentissage de l'habileté dans l'activité est visée pour elle-même. Cependant on n'oublie pas que cette qualité lorsqu'elle est acquise révèle les capacités nécessaires à son expression ; simplement elles ne sont pas ici explicitées. Ce sont des objectifs concrets en particulier pour l'élève qui correspondent au sens strict à des savoir-faire (savoir réaliser telle ou telle activité ou tâche). On est tenté de parler alors de la maîtrise de l'activité et on entrevoit la possibilité de repartir la scolarité dans le temps, les divers savoir-faire accessibles aux différents âges dont on dira qu'ils relèvent du développement continu des capacités nécessaires. Si ces pratiques sont enseignées, leur caractère évolutif et l'apparition de nouvelles pratiques font que ces activités sont d'abord perçues comme moyens de l'EPS. Dès lors, l'enseignant d'EPS résiste à

formuler des objectifs autour de ce qu'il perçoit comme étant pour l'essentiel des "moyens". »<sup>6</sup>

Selon P.PARLEBAS « toutes les techniques corporelles, quelles qu'elles soient, peuvent être analysées en termes de conduite motrice...dans cette perspective, ce n'est plus le mouvement qui est central, mais la personne qui meut, la personne agissante, ses décisions motrices »<sup>7</sup>

---

<sup>6</sup> ALAIN HEBRARD (1986) :**l'éducation physique et sportive. Réflexions et perspectives, édition, revue, EPS staps, p 36**

<sup>7</sup> P. Parlebas (1981) **contribution à un lexique commenté en science de l'action motrice p 52**

### **1-3.1 Définition des concepts :**

**EP** ou **EPS** : la fédération internationale de l'éducation physique la définit comme un élément de l'éducation qui utilise d'une manière systématique, les APS et l'influence des agents naturels comme moyens spécifiques.

**Pierre Parlebas**<sup>8</sup> définit l'éducation physique comme une pratique d'intervention qui exerce une influence sur les conduites motrices des pratiquants en fonction des normes éducatives implicites et explicites.

Pour nous c'est une discipline d'enseignement permettant l'acquisition de compétences transférables dans la vie quotidienne et dans d'autres domaines. Ces compétences s'acquièrent par la mise en jeu du corps à travers les cours d'EPS dans les établissements scolaires d'enseignement.

**Habilité motrice** : est la capacité acquise par apprentissage à atteindre des résultats fixés à l'avance avec un minimum de réussite et souvent un minimum de temps, d'énergie ou les deux. GUTHRIE, (1957).

Cette définition souligne clairement le caractère appris de l'habileté motrice, produit d'un apprentissage moteur. En EPS, l'habileté motrice se définit par rapport à un but à atteindre, c'est-à-dire, le résultat fixé à l'avance. Il s'agit là de l'aspect finalité de l'habileté. L'habileté sportive est une sous-catégorie de l'habileté motrice.

ROBB(1972) définit l'habileté comme l'accomplissement d'une tâche motrice sans considération de la qualité du mouvement.

ARNOLD(1985) présente l'habileté comme la réalisation fidèle de l'objectif de la tâche motrice.

**Action motrice** : selon Pierre Parlebas (1981) elle est définie comme le « processus d'accomplissement des conduites motrices » d'un ou de plusieurs sujets agissant dans une situation motrice déterminée

**Performance motrice** : performance produite dans le processus d'accomplissement des conduites motrices d'un ou de plusieurs sujets agissant dans une situation motrice déterminée.

Pour nous, il s'agit des résultats obtenus par un élève suite à l'évaluation de fin de cycle des activités physiques et sportives en EPS, donc les performances sportives.

---

<sup>8</sup>) P. Parlebas.(1981) **Contribution à un lexique commenté en science de l'action motrice p51**

#### **1-4 Notions de tâche, d'activité et performance**

Au premier abord la notion de tâche semble relativement facile à définir. Si l'on considère les différentes définitions données par la plupart des dictionnaires, on constate qu'elles se recoupent très largement. (J P FAMOSE, P30)

Par tâche, on peut entendre : « un travail déterminé qu'on a l'obligation de faire, travail imposé par soi-même ou par autrui ». <sup>9</sup> Ou bien encore « conduite dont on se fait une obligation ». Ces définitions générales sont proches de celle qu'en donnent LEPLAT et HOC(1983). « D'après les acceptations courantes, la tâche indique ce qui est à faire ; l'activité ce qui se fait. La notion de tâche véhicule avec elle l'idée de prescription, sinon d'obligation. La notion d'activité renvoie elle à ce qui est mis en jeu par le sujet pour exécuter les prescriptions pour remplir ces tâches obligatoires ».

« L'activité fait référence à ce que met en jeu le sujet pour satisfaire aux exigences de la tâche. Afin de réaliser la tâche, c'est-à-dire atteindre un but donné dans les conditions déterminées, l'activité motrice du sujet va être à la fois de nature interne et externe ». <sup>10</sup>

Interne : où différentes opérations cognitives sont sollicitées, comparées, se rappeler, séparer, combiner, analyser etc.

Externe : c'est-à-dire l'activité manifeste, le mouvement que le sujet exécute en fonction des activités internes qui l'ont précédé. Elle représente la manifestation observable de l'habileté.

Ainsi donc :

-les activités cognitives que les élèves mettent en jeu pour faire face aux exigences de la tâche sont d'une importance capitale pour la performance motrice

-ces activités peuvent être modifiées à travers l'enseignement et l'entraînement pour les rendre plus efficaces et efficientes.

Dans la littérature anglo-saxonne, le mot performance signifie soit l'activité du sujet sur la tâche (performance of a task), soit le produit de cette activité (level performance). c'est le second sens que nous retenons ici.

Nous considérons la performance motrice, celle produite dans l'action motrice. Cette dernière étant considérée comme le « processus d'accomplissement des conduites motrices d'un ou de plusieurs sujets agissant dans une situation motrice déterminée » <sup>11</sup>

<sup>9</sup> Jean pierre FAMOSE, **apprentissage moteur et difficulté de la tâche. Collection INSEP p 30**

<sup>10</sup> Jean pierre FAMOSE, **apprentissage moteur et difficulté de la tâche. Collection INSEP p 47**

<sup>11</sup> P Parlebas (1981) **contribution à un lexique commenté en science de l'action motrice p 2**

« La performance, dans le sens restreint où nous l'utilisons, correspond donc au résultat obtenu à la suite de la mise en œuvre de l'activité. Ce résultat est comparé au bout de la tâche, c'est-à-dire au résultat désiré. Il peut être exprimé en termes d'échec ou de réussite ou bien sous forme de score ». <sup>12</sup>

#### **1.4.1 La performance motrice:**

Selon P. Parlebas « L'éducation physique est une pédagogie de conduites motrices ». L'action éducative des enseignants et éducateurs sportifs devait s'inscrire largement dans ce cadre. Agir sur le corps, l'éduquer, c'est aussi toucher à la personnalité toute entière.

A partir de XVIIIème siècle, ceux qui conçoivent des méthodes d'éducation physique élaborent leur classification, quelques uns incluent des capacités motrices qui semblent être davantage des traits psychologiques ; tel AMOROS qui distingue à côté de la force ou de l'agilité, la volonté, et l'industrie. Désireux d'apprécier la valeur de ses élèves, il mesure précisément la force sur la " feuille physiologique " de chacun d'eux.

Vers 1920 apparaît une classification qui connaît un grand succès, elle est due au Docteur Marc Bellin du Coteau ; ancien champion de France d'athlétisme ; en se basant sur « Quatre valeurs fondamentales : la vitesse, l'adresse, la résistance et la force qui donne le sigle V.A.R.F bien connu des enseignants d'EP jusqu'à nos jours » <sup>13</sup>

Lors d'une enquête réalisée en 1969 au sein des professeurs d'EPS, une question portait sur les qualités physiques qui permettent de réussir en sport, les sujets avaient dans une très grande majorité cité les quatre termes de Bellin de Coteau et souvent dans l'ordre (THOMAS 1975, p168).

En 1960, un professeur d'éducation physique devenu médecin JEAN LE Boulch, s'intéresse aux capacités physiques et a pu faire de l'analyse expérimentale de la motricité et reconnu la classification de Bellin du Coteau et écrit « Notre chapitre historique nous a montré que tous les auteurs sont unanimes à reconnaître comme facteurs : vitesse, force musculaire, résistance, adresse morphologique. Nous partirons donc de l'existence de ces facteurs ». <sup>14</sup>

**En France**, l'étude reprend en 1970. Les bâtiments de la nouvelle E.N.S.E.P.S de Chatemay-Malabry. R Thomas, chargé de définir un secteur d'étude propose la condition physique. Il commence l'analyse des capacités physiques en s'appuyant sur les travaux d'ERWIN Fleishman, psychologue américain. Les jeunes enfants sont testés pendant plusieurs années. Le travail sera poursuivi à l' I.N.S.E.P de Paris dans les différents laboratoires issus de cette recherche , laquelle finalement donnera naissance au Brevet d'Aptitude Physique ou B.A.P

<sup>12</sup> Jean pierre FAMOSE, **apprentissage moteur et difficulté de la tâche. Collection INSEPP 10**

<sup>13</sup> Thomas R et all (1989) **les aptitudes motrices, structure et évaluation, p 180**

<sup>14</sup> Thomas R et all (1989) **les aptitudes motrices, structure et évaluation, p 26-27**

selon le Ministre Français de la jeunesse et des sports, constituant un "outil permettant, par l'évaluation de la valeur physique qu'il fournissait, d'orienter chaque enfant vers une pratique sportive où il puisse s'exprimer et bénéficier ainsi d'une formation correspondant à ses aptitudes et fondée sur une pédagogie de la réussite".

**En Amérique du nord**, l'étude scientifique des capacités physiques réalisées par les enseignants d'EPS a commencé dès les années 1920 avec des recherches de caractère expérimental ou statistique. En 1921, Dudley Sargent propose un test de détente verticale pour mesurer la puissance musculaire. Ce test permet actuellement aux physiologistes de mesurer la puissance anaérobie alactique des muscles des membres inférieurs, qui se calcule en Watts par la formule suivante :  $PUISSANCE\ max(watts) = 0,002 \cdot POIDS(kg) \cdot h^{1/2}$ . Dans cette formule, h est l'élévation du centre de gravité.

Les enseignants d'EPS continuent de prospecter le terrain.

#### **1.4.2 La performance sportive :**

Les pratiques sociales sont donc le théâtre d'une multiplicité de situations spécifiques où se constituent des systèmes d'action concrets entre enseignants et élèves, mais aussi parents, cadres scolaires, administratifs et pédagogiques qui interviennent au quotidien dans la définition sociale des pratiques physiques reconnues et considérées comme éducatives. Il reste que la pratique physique même à l'école est peu prise en considération dans les analyses sociologiques. Il nous paraît important de savoir comment l'enseignant d'EPS peut-il aider l'élève à réaliser des performances ? Quelle est la place de la performance sportive en EPS ? Comment permettre à chacun, et pas seulement aux meilleurs, de réaliser des performances ?

« La préparation méthodique de la compétition sportive ne date pas d'aujourd'hui. Dans l'antiquité elle pourrait être la raison de l'origine du gymnase grec conçu dans le désir de préparer, par un entraînement sérieux, le triomphe aux grandes compétitions » (ULMANN 1977, p 50). De nos jours, à partir de la renaissance du sport dans l'Angleterre au XVIIIe siècle, les entraîneurs tentent, comme les théoriciens de l'EP, de systématiser leur pratique. A partir de la fin de la seconde guerre mondiale, l'évolution du sport de haut niveau a engendré une très forte rationalisation de l'entraînement des sportifs, avec l'utilisation des résultats des sciences de la vie et ceux des sciences humaines pour améliorer leurs méthodes. Par voie de conséquence, ce qui a amené les chercheurs à modéliser la performance pour mieux la maîtriser. Des modèles ont vu le jour dans la littérature spécialisée, afin de distinguer la performance individuelle et celle collective ; ainsi :

-pour SINGER (1975) performance= apprentissage +motivation

- pour Richard Suinn (1977) performance= aptitude+ habileté acquise.

### **1.4.3 L'évaluation en milieu scolaire :**

L'un des principaux objectifs de l'EPS à l'école est de favoriser les apprentissages moteurs, donc de développer les habiletés motrices. Cet objectif sera d'autant mieux atteint par l'enseignant qu'il développera chez ses élèves un fort désir d'habileté ainsi qu'une forte motivation d'accomplissement. Mais aux yeux des élèves, ce désir d'habileté peut revêtir des significations multiples et naître de motifs différents. Par conséquent, ce besoin de paraître compétent ne relève pas d'un seul sens, et il n'y a pas un état unique de la motivation d'accomplissement. **WHITE(1959)** et **HARTER (1978b)**. Celui-ci ne varie pas simplement en intensité, mais aussi en qualité. C'est la raison pour laquelle, on peut affirmer que la résolution des problèmes de motivations, en éducation en général et en EPS en particulier, dépend de la mise du bon type et pas seulement du bon niveau de motivation. Ces états différents de motivation sont au nombre de trois selon NICHOLLS(1978,1983) :

-L'investissement intrinsèque, L'investissement sur la tâche et L'investissement sur soi.

Le concept d'habileté est alors assimilé à celui de capacité, capacité relative par rapport à celle des autres.

Les objectifs de l'évaluation peuvent contribuer entre autre : à mettre en évidence déficiences et points forts de chaque élève ; à orienter en conséquence la pédagogie ; à l'auto vérification de l'efficacité d'un programme ; à habituer les élèves à gérer leurs capitaux moteurs ; à aider à l'orientation sportive. C'est en pédagogie et plus particulièrement en EPS que la complexité du problème de l'évaluation prend toute son acuité, due à la conjonction de plusieurs facteurs. Ainsi nous utilisons la table de cotation de M LETESSIER pour convertir les performances des élèves lors des évaluations de fin des cycles d'activités.

#### **1.4.3.1. Les types d'évaluations:**

##### **L'évaluation diagnostique :**

Elle se fait généralement au début d'apprentissage du programme et consiste à tracer le profil du participant en identifiant ses points forts et faibles. En tenant compte des capacités des élèves on classe, on planifie et on ajuste le programme.

##### **L'évaluation formative :**

Elle a lieu pendant le déroulement du programme, centrée exclusivement sur le participant afin de s'approprier des connaissances.

##### **L'évaluation sommative :**

Elle se fait à la fin de l'application du programme et vise à faire le point sur les changements survenus chez les participants par rapport aux objectifs poursuivis. Elle débouche sur une

note qui indique oui ou non le participant a le niveau requis pour mériter le passage ou la certification.

**L'évaluation continue :**

Elle se déroule tout au long du programme. Elle englobe l'évaluation formative et sommative, en cumulant les notes des petits tests à la fin.

**L'évaluation normative :**

Elle dépend de la place que le participant occupe dans la classe, en termes de rang ou moyenne de la classe.

**L'évaluation critériée :**

Elle concerne le résultat obtenu par un participant et interprétée à partir d'un critère exprimé en valeur absolu et déterminé à l'avance.

Ces évaluations sont utilisées par les enseignants, mais cette dernière est beaucoup plus utilisée en fin des cycles.

## **CHAPITRE II:**

### **PRESENTATION DU CHAMP D'EXPERIMENTATION :**

## 2-1 Présentation du Niger : profil géographique et démographique :



[http://fr.wikipedia.org/wiki/G%C3%A9ographie\\_du\\_Niger](http://fr.wikipedia.org/wiki/G%C3%A9ographie_du_Niger)

La république du Niger est située en Afrique subsaharienne. Elle est limitée au nord par l'Algérie et la Libye, à l'est par le Tchad, au sud par la république fédérale du Nigeria et le Bénin, à l'ouest par le Burkina Faso et au nord-ouest par le Mali. De par sa superficie (**1267000km<sup>2</sup>**) le Niger est l'un des pays les plus vastes d'Afrique de l'ouest. C'est un pays continental, sans débouché sur la mer. La capitale est Niamey située à plus de 1000km du port le plus proche ; celui de Cotonou au Bénin.

Le Niger se présente comme un immense pays plat dont les deux tiers (2/3) au nord sont occupés par le désert. Il a un réseau hydrographique le plus faible de l'Afrique de l'ouest ; un seul cours d'eau permanent ; le fleuve Niger, traverse le pays sur environ une longueur de cinq cent kilomètres (500Km) dans sa partie ouest.

Le Niger a un climat sahélien, chaud et sec, avec une longue saison sèche, une courte saison de pluies et des températures moyennes élevées pouvant atteindre 45°C en mars et avril. Les précipitations varient dans l'espace et dans le temps, créant régulièrement des déficits dans la production agricole et des crises alimentaires parfois sévères. On enregistre parfois des inondations.

L'effectif de la population est estimé à Quatorze Millions (14. 000. 000) d'habitants en 2008 selon les projections actualisées de l'I.N.S.

La densité est de Douze (12) habitants/km<sup>2</sup> avec des grandes disparités notamment entre le sud agricole et le nord désertique.

Neuf habitants sur dix (9/10) résident dans la bande sud qui ne constitue que le tiers (1/3) de la superficie totale du Niger. Ainsi l'occupation de l'espace est essentiellement influencée par la disponibilité des ressources nécessaires à la survie des populations et à la minimisation des contraintes liées à l'environnement. La majorité de la population est sédentaire (98%) et vit en milieu rural (81,6%). Cependant l'urbanisation est en progression et la proportion de la population qui vit en milieu urbain (sur 40 centres urbains) est de 18,4% en 2008 selon toujours l'I.N.S ; elle était de 15,2% en 1988 et 16,03 % en 2001. La population féminine (50,1%) prédomine légèrement la population masculine. En milieu rural, il y a un peu plus de femmes que d'hommes, alors que la situation est inverse en milieu urbain.

La population se caractérise par la forte jeunesse. 56,5% ont moins de 18 ans et 50,1% moins de 15 ans. La population active potentielle (15-64ans) représente 49,6% de la population totale et 2,9% des habitants ont 65ans et plus.

Le Niger présente une diversité socioculturelle, avec des pratiques traditionnelles d'origine aussi bien ethnique que religieuse. Elle comprend :

- ✓ Les Haoussas (55,4%) occupant la partie sud du pays
- ✓ Les Djema-songhaï (21%) vivant dans le sud-ouest

- ✓ Les Touaregs (9,3%) principalement au nord
- ✓ Les Peulhs (8,5%) qui vivent un peu partout
- ✓ Les kanouri (4,7%) peuplant le sud-est
- ✓ Les Arabes (0,4%) vivant au nord-est
- ✓ Les Toubous (0,4%) vivant au sud-est
- ✓ Les Gourmantchés (0,4%) dans l'extrême ouest.

### **Financement des secteurs sociaux :**

L'allocation des ressources de l'état à l'endroit des ministères en charges des services sociaux notamment l'éducation, la santé, l'hydraulique/environnement, la promotion de la femme, l'agriculture/élevage a augmenté en 2001 et 2008.

Augmentation progressive de la part du budget alloué au secteur de l'éducation, passant de 12% en 2000 à 21% en 2008 par exemple selon les statistiques de l'INS.

### **Droit à l'éducation :**

L'accès à l'éducation a connu des avancées pour tous les ordres d'enseignement :

La Pré scolarisation s'est développée en milieu urbain.

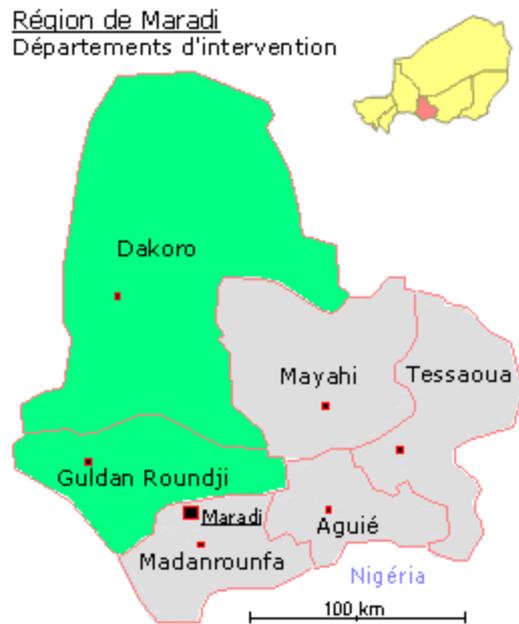
La scolarisation primaire a presque doublé depuis 1998.

L'enseignement secondaire accueille plus d'enfants mais très peu accèdent au deuxième cycle surtout avec la création d'un collège au niveau de chaque gros village dépourvu de ce type d'établissement.

L'offre scolaire a presque doublé grâce à des réalisations d'envergure, notamment en zone rurale, la scolarisation des filles a doublé en 2000 dans l'enseignement primaire.

## 2-2 Présentation de la région de Maradi :

La subdivision administrative et départementale de la région de Maradi :



[http://fr.wikipedia.org/wiki/G%C3%A9ographie\\_du\\_Niger](http://fr.wikipedia.org/wiki/G%C3%A9ographie_du_Niger)

La région de Maradi se situe dans le sud du pays. Elle est limitée à l'est par la région de Zinder, à l'ouest par celle de Tahoua, au nord par la région d'Agadez et au sud par la république fédérale du Nigeria. Elle a une superficie de 41811Km<sup>2</sup>. Les (2) postes administratifs de la région GAZAOUA ET BERMO sont érigés en départements depuis 2012 en faveur du décret de création de nouvelles entités décentralisées ; et comprend actuellement Huit (8) départements qui sont :

Aguié, Dakoro, Guidan- Roumdji, Madarounfa, Mayahi, Tessaoua, Bermo et Gazaoua.

Sur le plan éducatif, la région renferme tous les services déconcentrés représentant les différents départements ministériels en charge de l'éducation. Il s'agit principalement :

-De la Direction Régionale de l'Education Nationale, de l'Alphabétisation et de la promotion des Langues Nationales (DREN/A/PLN).

-De la Direction Régionale des Enseignements Moyen, Supérieur et de la Recherche Scientifique (DREMS/RS).

-De la Direction *Régionale* de la Formation Professionnelle et Technique (DRFPT).

## **2-3 Présentation de la ville de Maradi :**

L'État de Katsina de Maradi est fondé en 1807 par les rois Haoussas expulsés de l'État de Katsina du Nigeria par le djihad des Peuls. Mais ce sultanat ne représente pas la seule puissance de la région, il y a également les nobles du Gobir.

La ville de Maradi se situe dans le département de Madarounfa. Elle est le chef-lieu de la région de Maradi. La ville comptait 206 414 habitants en 2011<sup>15</sup>.

Maradi est la troisième plus grande ville du Niger, est située à environ 540 km à l'est de Niamey, la capitale du pays, sur la route principale reliant Niamey à Zinder.

Elle est fondée par DAN KASSAOUA en 1820 dans le bas-fond de la vallée du goulbi, près de l'actuel territoire du Nigéria. Maradi est devenue commune en 1966. Elle est la capitale régionale de la dite région, elle porte actuellement la dénomination de ville ; elle comprend dix sept (17) quartiers et est subdivisée actuellement en trois (3) arrondissements communaux : **I, II et III**.

Les habitants furent les katsinaoua venus de l'actuel Katsina de la république fédérale du Nigéria.

Les principales activités de la population sont :

- L'agriculture
- L'élevage
- L'artisanat
- Le commerce

Cette dernière étant florissante, lui a valu le nom de la capitale économique du Niger. Sur le plan éducatif, il existe tous les ordres d'enseignement à savoir du préscolaire à l'université.

Au niveau de l'enseignement secondaire par exemple, la ville de Maradi abrite toutes les directions régionales et inspections.

Parmi les inspections d'enseignement secondaire, nous avons l'IECB II (enseignement général et franco-arabe) qui constitue l'essentiel de notre champ d'étude.

### **2-3.1 Présentations des différentes Inspections des Enseignements de cycle de base II :**

Il faut dire que Les différentes inspections d'enseignement font suite aux réformes introduites dans le domaine du système éducatif nigérien. Il existait une et une seule Inspection de l'Enseignement. Cette inspection s'appelait l'Inspection de l'Enseignement Secondaire(I.E.S).Elle est ouverte le **1<sup>er</sup> octobre 1978**, basée à Maradi et s'occupait des

<sup>15</sup>•Institut national de la statistique du Niger : [Le Niger en chiffres 2011 \[archive\]](#), p. 24

•Population dans le territoire des trois communes urbaines

établissements **de Maradi et Tahoua**. L'arrêté n°025/MEN/DEST de 02 Mai 1981 confirme sa compétence uniquement sur **Maradi**.

Avec l'avènement de la 7<sup>ème</sup> république en 2011 au Niger et les nouveaux décrets qui réorganisent les Ministères de l'Education Nationale et celui des Enseignement Moyen et Supérieur ; d'autres inspections chargées de l'éducation ont vu le jour. La gestion des établissements secondaires du premier cycle (**Collèges**) est revenu au **M.E.N/A/PLN** ; celle du second cycle secondaire (**Lycées et C.E.S**) au **M.E.MS/RS**.

*LETTRE N° 00090/MEMS/RS/DGE/DEM du 01 Novembre 2011.*

*LETTRE N° 00091/MEMS/RS/SG/DRFM du 02 Novembre 2011.*

Partant de cette nouvelle configuration, il est créé au niveau des Directions Régionales suite à la nouvelle donne :

**-La DDEN/A/PLN** qui regroupe a son sein :

Les **IECBII (enseignement général et franco-arabe)** gèrent tous les Collèges d'enseignement général et franco-arabe .Elles-mêmes sous la tutelle de la DREN/A/P/LN

*(Arrêté n°016/MEN/A/PLN du 25 Octobre 2011)*

**-La DREMS/RS** qui s'occupe des **IEM** (*Arrêté n°00248/MEMS/RS/SG/DGE/DEM DU 1<sup>er</sup> NOVEMBRE 2011*). Elles s'occupent des Lycées et CES d'enseignement général et franco-arabe.

Au regard de ce qui précède ; on retrouve alors des élèves de troisième dans les collèges et dans les C.E.S. Raison pour laquelle nous sommes intéressés aux deux inspections d'enseignement.

Quant à l'enseignement franco-arabe, les deux inspections sont d'envergure régionale ; et le même système de répartition existe.

### **CHAPITRE III :**

#### **PRESENTATIONS, ANALYSES ET INTERPRETATIONS DES RESULTATS :**

### **3.1 PRESENTATION DES RESULTATS DE L'IECB II (enseignement général) :**

Cette partie vise à présenter les résultats de l'enquête et leur analyse. Elle concerne TROIS CLASSES ayant les mêmes caractéristiques que les autres et qui représentent un échantillon aléatoire. Ces trois classes de l'enseignement général sont codées comme suit pour effectuer le travail : **EG1 ; EG2 ; EG3** respectivement (1<sup>er</sup> ; 2<sup>ème</sup> ; 3<sup>ème</sup> classe de l'enseignement général)

#### **3.1.1 Performances et appréciations des élèves de la classe EG1 : effectif : 58**

Appréciations Disciplines	Médiocres ou faibles (nombre et pourcentage)	Moyens (nombre et pourcentage)	Bons (nombre et pourcentage)	Excellents (nombre et pourcentage)
Longueur	24 <b>41%</b>	16 <b>28%</b>	11 <b>19%</b>	07 <b>12%</b>
Hauteur	15 <b>26%</b>	24 <b>41%</b>	14 <b>24%</b>	05 <b>09%</b>
Endurance	18 <b>31%</b>	12 <b>21%</b>	10 <b>17%</b>	18 <b>31%</b>

#### **3.1.2 Analyse et interprétation des performances de la 1<sup>ère</sup> classe de l'inspection de l'enseignement général : EG1.**

On constate à la lecture de ce tableau :

**EN LONGUEUR : 41%** sont faibles et médiocres contre **59%** qui sont moyens, bons et excellents.

**EN HAUTEUR : 26%** sont faibles et médiocres contre **74%** qui sont moyens, bons et excellents.

**EN ENDURANCE : 31%** sont faibles et médiocres contre **69%** qui sont moyens, bons et excellents.

SUR L'ENSEMBLE DES TROIS DISCIPLINES NOUS AVONS DANS CETTE CLASSE :

Médiocres et faibles :  $(41\%+26\%+31)/3=33\%$

Moyens, bons et excellents :  $(59\%+74\%+69\%)/3=67\%$

### 3.1.3 Performances et appréciations des élèves de la classe EG2 : effectif : 55

Appréciations Disciplines	Médiocres ou faibles (nombre et pourcentage)	Moyens (nombre et pourcentage)	Bons (nombre et pourcentage)	Excellents (nombre et pourcentage)
Longueur	14 <b>25%</b>	15 <b>27%</b>	23 <b>42%</b>	03 <b>05%</b>
Hauteur	10 <b>18%</b>	20 <b>36%</b>	20 <b>36%</b>	05 <b>09%</b>
Endurance	10 <b>18%</b>	15 <b>27%</b>	25 <b>45%</b>	05 <b>09%</b>

#### 3.1.4. Analyse et interprétation des performances de la 2<sup>ème</sup> classe de l'inspection de l'enseignement général : EG2.

**EN LONGUEUR** : 25% sont faibles et médiocres contre 75% qui sont moyens, bons et excellents.

**EN HAUTEUR** : 18% sont faibles et médiocres contre 82% qui sont moyens, bons et excellents.

**EN ENDURANCE** : 18% sont faibles et médiocres contre 82% qui sont moyens, bons et excellents.

SUR L'ENSEMBLE DES TROIS DISCIPLINES NOUS AVONS DANS CETTE CLASSE :

Médiocres et faibles :  $(25\%+18\%+18\%)/3=21\%$

Moyens, bons et excellents :  $(75\%+82\%+82\%)/3=79\%$

### 3.1.5 Performances et appréciations des élèves de la classe EG3 : effectif : 50

Appréciations Disciplines	Médiocres ou faibles (nombre et pourcentage)	Moyens (nombre et pourcentage)	Bons (nombre et pourcentage)	Excellents (nombre et pourcentage)
Longueur	30 <b>60%</b>	00 <b>00%</b>	14 <b>28%</b>	06 <b>12%</b>
Hauteur	23 <b>46%</b>	08 <b>16%</b>	15 <b>30%</b>	04 <b>08%</b>
Endurance	22 <b>44%</b>	21 <b>42%</b>	03 <b>06%</b>	04 <b>08%</b>

### 3.1.6 Analyse et interprétation des performances de la 3<sup>ème</sup> classe de l'inspection de l'enseignement général : EG3.

**EN LONGUEUR :** 60% sont faibles et médiocres contre 40% qui sont moyens, bons et excellents.

**EN HAUTEUR :** 46% sont faibles et médiocres contre 54% qui sont moyens, bons et excellents.

**EN ENDURANCE :** 44% sont faibles et médiocres contre 56% qui sont moyens, bons et excellents.

SUR L'ENSEMBLE DES TROIS DISCIPLINES NOUS AVONS DANS CETTE CLASSE une parité parfaite :

Médiocres et faibles :  $(60\%+46\%+44\%)/3=50\%$

Moyens, bons et excellents :  $(40\%+54\%+56\%)/3=50\%$

### 3.1.7 Analyses et interprétations globales des tableaux des Classes de l'Inspection de l'enseignement général :

	<b>% méd. /fbles</b>	<b>% moy, bon, exc.</b>
$\%LEG1+ \%LEG2+ \%LEG3=41+25+60 =$	<b>42</b>	<b>58</b>
$\%HEG1+ \%HEG2+ \%HEG3=26+18+46=$	<b>30</b>	<b>70</b>
$\%EEG1+ \%EEG+ \%EEG3=31+18+44 =$	<b>31</b>	<b>69</b>
<b>L + H + E =42% +30%+31% =</b>	<b>34</b>	<b>66</b>

#### LEGENDE: lire

**% méd. /fbles** = pourcentage des élèves médiocres et faibles

**% moy, bon, exc.** = pourcentage des élèves moyens, bons et excellents

**L=** longueur                    **EG1=** 1<sup>ère</sup> classe enseignement général

**H=** hauteur                    **EG2=** 2<sup>ème</sup> classe enseignement général

**E=** endurance                **EG3=** 3<sup>ème</sup> classe enseignement général

**LEG1=** longueur de la 1<sup>ère</sup> classe de l'enseignement général

**HEG2=** hauteur de la 2<sup>ème</sup> classe de l'enseignement général

**EEG3=** endurance de la 3<sup>ème</sup> classe de l'enseignement général

SUR L'ENSEMBLE DES TROIS DISCIPLINES NOUS AVONS DANS CETTE INSPECTION

Médiocres et faibles :            **34%**

Moyens, bons et excellents : **66%**

### **3.2 PRESENTATION DES RESULTATS DE L'IECBII (enseignement franco-arabe) :**

Cette partie vise à présenter les résultats de l'enquête et leur analyse. Elle concerne les TROIS CLASSES ayant répondu. Ces trois classes de l'enseignement franco-arabe sont codées comme suit : **FA1 ; FA2 ; FA3** respectivement (1<sup>er</sup> ; 2<sup>ème</sup> ; 3<sup>ème</sup> classe de l'enseignement franco-arabe)

#### **3.2.1 Performances et appréciations des élèves de la classe FA1 : effectif : 60**

Appréciations Disciplines	Médiocres ou faibles (nombre et pourcentage)	Moyens (nombre et pourcentage)	Bons (nombre et pourcentage)	Excellents (nombre et pourcentage)	
Longueur	16 <b>27%</b>	30 <b>50%</b>	10 <b>17%</b>	04 <b>07%</b>	
Hauteur	21 <b>35%</b>	18 <b>30%</b>	12 <b>20%</b>	09 <b>15%</b>	
Endurance	25 <b>42%</b>	25 <b>42%</b>	05 <b>08%</b>	05 <b>08%</b>	

#### **3.2.2 Analyse et interprétation des performances de la 1<sup>ère</sup> classe de l'inspection de l'enseignement franco-arabe :FA1.**

**EN LONGUEUR : 27%** sont faibles et médiocres contre **73%** qui sont moyens, bons et excellents.

**EN HAUTEUR : 35%** sont faibles et médiocres contre **65%** qui sont moyens, bons et excellents.

**EN ENDURANCE : 42%** sont faibles et médiocres contre **58%** qui sont moyens, bons et excellents.

SUR L'ENSEMBLE DES TROIS DISCIPLINES NOUS AVONS DANS CETTE CLASSE:

Médiocres et faibles :  $(27\%+35\%+42\%)/3=34\%$

Moyens, bons et excellents :  $(73\%+65\%+58\%)/3=66\%$

### 3.2.3 Performances et appréciations des élèves de la classe FA2 : effectif : 60

Appréciations Disciplines	Médiocres ou faibles (nombre et pourcentage)	Moyens (nombre et pourcentage)	Bons (nombre et pourcentage)	Excellents (nombre et pourcentage)	
Longueur	15 <b>25%</b>	23 <b>38%</b>	15 <b>25%</b>	07 <b>12%</b>	
Hauteur	14 <b>23%</b>	20 <b>33%</b>	18 <b>30%</b>	08 <b>13%</b>	
Endurance	33 <b>55%</b>	05 <b>08%</b>	10 <b>17%</b>	12 <b>20%</b>	

### 3.2.4 Analyse et interprétation des performances de la 2<sup>ème</sup> classe de l'inspection de l'enseignement franco-arabe :FA2.

**EN LONGUEUR** : 25% sont faibles et médiocres contre 75% qui sont moyens, bons et excellents.

**EN HAUTEUR** : 23% sont faibles et médiocres contre 77% qui sont moyens, bons et excellents.

**EN ENDURANCE** : 55% sont faibles et médiocres contre 45% qui sont moyens, bons et excellents.

SUR L'ENSEMBLE DES TROIS DISCIPLINES NOUS AVONS DANS CETTE CLASSE :

Médiocres et faibles :  $(25\%+23\%+55\%)/3=34\%$

Moyens, bons et excellents :  $(75\%+77\%+45\%)/3=66\%$

### 3.2.5 Performances et appréciations des élèves de la classe FA3 : effectif : 60

Appréciations Disciplines	Médiocres ou faibles (nombre et pourcentage)	Moyens (nombre et pourcentage)	Bons (nombre et pourcentage)	Excellents (nombre et pourcentage)	
Longueur	30 <b>50%</b>	15 <b>25%</b>	07 <b>12%</b>	08 <b>13%</b>	
Hauteur	19 <b>32%</b>	18 <b>30%</b>	10 <b>17%</b>	13 <b>22%</b>	
Endurance	34 <b>57%</b>	10 <b>17%</b>	10 <b>17%</b>	06 <b>10%</b>	

### 3.2.6 Analyse et interprétation des performances de la 3<sup>ème</sup> classe de l'inspection de l'enseignement franco-arabe :FA3.

**EN LONGUEUR :** 50% sont faibles et médiocres contre 50% qui sont moyens, bons et excellents.

**EN HAUTEUR :** 32% sont faibles et médiocres contre 68% qui sont moyens, bons et excellents.

**EN ENDURANCE :** 57% sont faibles et médiocres contre 43% qui sont moyens, bons et excellents.

SUR L'ENSEMBLE DES TROIS DISCIPLINES NOUS AVONS DANS CETTE CLASSE :

Médiocres et faibles :  $(50\%+32\%+57\%)/3=46\%$

Moyens, bons et excellents :  $(50\%+68\%+43\%)/3=54\%$

### 3.2.7 Analyses et interprétations globales des tableaux des Classes de l'Inspection de l'enseignement franco-arabe :

	<b>%méd. /fbles</b>	<b>% moy,bon, exc.</b>
$\%LFA1+\%LFA2 +\%LFA3=27+25+50 =$	<b>34</b>	<b>66</b>
$\%HFA1+\%HFA2+\%HFA3=35+23+32=$	<b>30</b>	<b>70</b>
$\%EFA1+\%EFA2+\%EFA3=42+55+57=$	<b>51</b>	<b>49</b>
<b>L + H + E = 34 + 30 + 51 =</b>	<b>38</b>	<b>62</b>

#### LEGENDE: lire

**% méd. /fbles**=pourcentage des élèves médiocres et faibles

**%moy, bon, exc.**= pourcentage des élèves moyens, bons et excellents

**L**=longueur            **FA1**= 1<sup>ère</sup> classe Franco-arabe

**H**=hauteur            **FA2**=2<sup>ème</sup>classe Franco-arabe

**E**=endurance        **FA3**= 3<sup>ème</sup>classe Franco-arabe

**LFA1**= longueur de la 1<sup>ère</sup> classe de l'enseignement franco-arabe

**HFA2**=hauteur de la 2<sup>ème</sup> classe de l'enseignement franco-arabe

**EFA3**= endurance de la 3<sup>ème</sup> classe de l'enseignement franco-arabe

SUR L'ENSEMBLE DES TROIS DISCIPLINES NOUS AVONS DANS CETTE INSPECTION

Médiocres et faibles :        **38%**

Moyens, bons et excellents : **62%**

### **3.3 Tableaux comparatifs des performances en EPS des élèves des établissements publics des inspections de l'enseignement secondaire « général » et « franco-arabe »**

<b>Classes de l'inspection enseignement général</b>	<b>% méd. /fbles</b>	<b>% moy, bon, exc.</b>
$\%LEG1+\%LEG2+\%LEG3=41+25+60 =$	<b>42</b>	<b>58</b>
$\%HEG1+\%HEG2+\%HEG3=26+18+46=$	<b>30</b>	<b>70</b>
$\%EEG1+\%EEG2+\%EEG3=31+18+44=$	<b>31</b>	<b>69</b>
<b><math>\%(L + H + E) =42\% +30\%+31\% =</math></b>	<b>34</b>	<b>66</b>

<b>Classes de l'inspection enseignement franco-arabe</b>	<b>%méd. /fbles</b>	<b>% moy, bon, exc.</b>
$\%LFA1+\%LFA2 +\%LFA3=27+25+50 =$	<b>34</b>	<b>66</b>
$\%HFA1 +\%HFA2 +\%HFA3=35+23+32=$	<b>30</b>	<b>70</b>
$\%EFA1+\%EFA2 + \%EFA3=42+55+57=$	<b>51</b>	<b>49</b>
<b><math>\%(L+ H + E) = 34 \% + 30\% + 51\%=</math></b>	<b>38</b>	<b>62</b>

Sur l'ensemble des performances dans les trois disciplines **Endurance, Longueur et Hauteur**, nous avons :

**-Au niveau de l'enseignement général (EG) soit 163 élèves :**

**34%** d'élèves FAIBLES et MEDIOGRES

**66%** d'élèves MOYENS, BONS et EXCELLENTS

**-Au niveau de l'enseignement franco-arabe(FA) soit 180 élèves :**

**38%** d'élèves FAIBLES et MEDIOGRES

**62%** d'élèves MOYENS, BONS et EXCELLENTS

A la lecture de ces chiffres, il ressort que les élèves de troisième des établissements publics d'enseignement général de notre étude produisent de meilleures performances que leurs homologues du franco-arabe. Ceci nous autorise à dire que l'hypothèse selon laquelle les élèves des établissements publics d'enseignement général sont plus performants en EPS que ceux de l'enseignement franco-arabe est confirmée.

## **CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS :**

Les élèves des établissements secondaires d'enseignement général produisent de meilleures performances en EPS que ceux de l'enseignement franco-arabe.

Sur la base des performances produites par les élèves de classe de troisième, sur trois disciplines enseignées et évaluées par les enseignants à savoir le saut en longueur, le saut en hauteur et la course d'endurance ; nous sommes parvenus à démontrer cette différence en terme de production de meilleures prestations pendant les différentes évaluations en fin de cycle.

En effet, par la conversion des performances à l'aide de la table de cotation de M. LETESSIER et les différentes appréciations correspondantes aux notes obtenues par les élèves, nous avons pu vérifier dans les faits que les élèves de l'enseignement général produisent des performances meilleures que ceux de l'enseignement franco-arabe. Ainsi par rapport à la population étudiée soit 343 élèves dont (163 de l'enseignement général et 180 de l'enseignement franco-arabe) 65,55% d'élèves de l'enseignement général sont Moyens, Bons et Excellents contre 61,68% d'élèves de l'enseignement franco-arabe.

A la lumière de ce constat et selon beaucoup d'enseignants d'EPS ces insuffisances proviennent de certains chefs d'établissements qui freinent le plus souvent les actions des enseignants en collaborant aux absences des élèves au cours d'EPS. Ces chefs d'établissements franco-arabes disent-ils considèrent les cours d'EPS comme des moments d'exhibition du corps et que cela ne cadre pas avec l'enseignement islamique ; comme si par ailleurs ils ne sont pas là pour toutes les disciplines d'enseignement. Ils ont tendance à privilégier le côté islamique dans la gestion de leurs institutions scolaires.

Nous pensons qu'il est temps et grand temps au-delà des responsables franco-arabe, de songer à la sensibilisation des différents responsables des établissements scolaires en général en vue d'une gestion équitable des disciplines d'enseignement, car l'EPS qui a des spécificités dans le système scolaire ne doit plus souffrir des insuffisances de certains responsables , qui se résument tout simplement à la méconnaissance simple de la discipline.

Le système éducatif a ses dispositions et ses principes reconnus dans la Loi d'Orientation du Système Educatif Nigérien (LOSEN) notamment en son article 9 qui stipule que :

**« L'action éducative doit s'accorder à tous les niveaux avec les impératifs du développement économique, social et culturel du Niger. »**

Il appartient aux instances suprêmes de veiller à leur respect.

## **BIBLIOGRAPHIE :**

### **Ouvrages :**

Alain HEBRARD, **l'éducation physique et sportive, réflexions et perspectives** Edition ?revue **EPS/STAPS, 271pages**

Daniel ZIMMERMAN, **questions -réponses sur l'Education Physique et Sportive, éditions ESF, Paris**

G. POUILLART, **les activités physiques et sportives, édition amphora S.A Paris p20**

Hubert HANNOUN(1970). **La formation des maîtres, les éditions ESF, document UNESCO, la formation pédagogique, perspectives n°10, année internationale de l'éducation, p 44**

Michel JANET, **le sport dans la société. Entre raisons et passions, Paris**

Jaouel BOUSLIMI, **adolescentes et adolescents en pratiques sportives 135**

Jean pierre FAMOSE, **apprentissage moteur et difficulté de la tâche. Collection INSEP**

Pierre ARNAUD, **l'éducation physique à l'école. L'école et la famille**

Pierre DANSE(1984) ; **évaluation de la valeur physique, travaux de recherche en EPS, n°7, unité de sociologie INSEP/Paris**

P PARLEBAS (1981) **contribution à un lexique commenté en science de l'action motrice Insep, Paris**

R THOMAS(1989), **les aptitudes motrices ; structures et évaluation. Edition vigot, Paris, 180 pages**

Patrick SENERS (1996), **EPS, les domaines de l'évaluation ; 2ème édition p.5**

### **Mémoires :**

HAMA Abdoul Aziz(1997), **la dispense en EPS dans les établissements d'enseignement général du second cycle du secondaire au Niger : Etude descriptive, cas de l'IES Niamey IV, INJS Niamey ,53pages**

IBRAHIM Maman Salaou (2002), **perception des superviseurs par les supervisés, INJS, Niamey ,63 pages**

MAMADOU Hamed Ari (2001-2002), **évaluation des enchainements gymniques dans les collèges et lycées publics du Niger : cas de la CUN, INJS, Niamey, 48 pages**

MOUSSA Boubacar(2004), **Etude comparative sur la représentation du sport chez les non voyants scolarisés et non scolarisés de la CUN, INJS, Niamey, 48 pages**

IBRAHIM Argis Adamou(2012) **L'Hygiène en milieu scolaire : cas de l'école Ali Dan Sofol ; ENI /BJ Maradi, 24pages**

**Webographie, Articles et sources :**

**[http://fr.wikipedia.org/wiki/G%C3%A9ographie\\_du\\_Niger](http://fr.wikipedia.org/wiki/G%C3%A9ographie_du_Niger)**

**[http ://www.lediplomate.guinée-info](http://www.lediplomate.guinée-info)(2007) ;(détection des jeunes talents-672-06-html)**

**Annonces-Google(2007), le Sénégal, Abdou Diouf, Karim Wade, parti débat**

**Les quatre organismes du sport scolaire et universitaire, p.40**

**Spéciale évaluation de l'évaluation, travaux de recherche n° 7, P.17**

**Loi n°98-12du 1<sup>er</sup> juin 1998, portant orientation du système éducatif nigérien.**

**Loi 98-14 du 1er juin 1998, portant sur l'orientation, l'organisation et la promotion des APS au Niger.**

**ANNEXES :**

**1 .Extrait de La table de cotation de M. LETESSIER et revue EPS-Réalisation  
INJS/NIAMEY**

Filles		Notes sur20	Garçons	
Longueur (m)	Hauteur (m)		Longueur (m)	Hauteur (m)
4,08	1,27	20	5,07	1,53
3,95	1,24	19	4,91	1,49
3,83	1,20	18	4,76	1,45
3,71	1,17	17	4,62	1,41
3,60	1,14	16	4,48	1,37
3,49	1,11	15	4,34	1,34
3,38	1,08	14	4,21	1,30
3,28	1,05	13	4,08	1,27
3,18	1,02	12	3,95	1,24
3,08	0,99	11	3,83	1,20
2,99	0,97	10	3,71	1,17
2,90	0,94	09	3,60	1,14
2,81	0,92	08	3,49	1,11
2,72	0,89	07	3,38	1,08
2,64	0,87	06	3,28	1,05
2,56	0,85	05	3,18	1,02
2,48	0,82	04	3,08	0,99
2,40	0,80	03	2,99	0,97
2,33	0,78	02	2,90	0,94
2,26	0,76	01	2,81	0,92

**2 .Grille d'appréciations des performances sportives :**

**Test de COOPER sur 12mn**

Appréciations	15 ans (niveau 3 <sup>ème</sup> ) et distances parcourues	Notes sur 20
Excellents	+3600	+14
Bons	3200-3600	12-14
Moyens	2800-3200	10-12
Faibles	2400-2800	8-10
Médiocres	-2400	-8

### 3. Programmation des A.P.S dans les établissements d'enseignement secondaire :

Volume horaire consacré à chaque A.P.S pendant la scolarité secondaire

		6 <sup>ème</sup>	5 <sup>ème</sup>	4 <sup>ème</sup>	3 <sup>ème</sup>
Athlétisme	<u>Endurance</u>	7	7	7	7
	<u>Vitesse</u>	7	0	7	7
	<u>Longueur</u>	7	7	0	0
	<u>Hauteur</u>	7	7	0	7
	<u>Triple saut</u>	0	7	7	7
	<u>Poids</u>	0	7	0	7
Sports collectifs	Basketball	7	7	0	7
	Football	7	7	0	7
	Handball	0	7	7	0
	Volleyball	7	0	7	0
Activités D'expression combat orientation	Gymnastique	7	7	14	14
	Lutte traditionnelle	7 3	7 3	7 0	7 0
	Orientation				

Sources : 1 ; 2 ; 3 : bulletin pédagogique n°8, 1991 ; INJS/Niamey

**Questionnaire adressé aux enseignants d'EPS des classes de Troisième des établissements publics d'enseignement secondaire « Général » et « Franco-arabe » :**

**(Vos réponses sont confidentielles, merci d'avance)**

**Identification :** cochez ou précisez ce qui correspond.

Etes-vous ? Professeur  Maître  contractuel  titulaire  Appelé service Civic

Etes-vous du sexe ? Masculin  Féminin

Pendant combien d'années enseignez –vous l'EPS ? (ancienneté)

1- Dans quel type d'établissement scolaire enseignez-vous ? cochez ou précisez ce qui correspond :

Enseignement général  Enseignement franco-arabe

2-Combien de classes de troisième détenez-vous ?

3- Quel est en moyenne l'effectif d'une classe de troisième de votre établissement ?

4- les élèves de troisième sont-ils réguliers aux cours d'EPS ? (Oui)  (Non)

Combien de dispensés avez-vous dans les classes de troisième ?

5- Avez-vous enseigné les cycles des activités suivantes en troisième ?

Saut en hauteur oui  - non  saut en longueur oui  - non  course d'endurance oui  - non

6-les élèves de troisième sont-ils évalués à la fin de ces cycles d'activités? (Oui)  (Non)

7-Sur quels critères ou barèmes vous vous basez pour noter les élèves de troisième à la fin de chaque cycle ? Précisez si possible.

8-Précisez dans ces disciplines et par **classe** de troisième que vous avez le **nombre d'élèves** ayant des notes sur 20 comprises dans ces intervalles :

**Hauteur** : 0à10      10à12      12à14      14à16      16à 20

Classe1

Classe2

Classe3

Classe4

**Longueur** : 0à10      10à12      12à14      14à16      16à 20

Classe1

Classe2

Classe3

Classe4

**Endurance** : 0à10      10à12      12à14      14à16      16à 20

Classe1

Classe2

Classe3

Classe4

9 -Quelles appréciations faites-vous aux élèves, sur ces intervalles de notes suivantes en EPS ?

0 à 8 :      Médiocre      Faible      Moyen      bon      excellent

8 à 10 :      Médiocre      Faible      Moyen      bon      excellent

10 à 12 :      Médiocre      Faible      Moyen      bon      excellent

12 à 14 :      Médiocre      Faible      Moyen      bon      excellent

14 à 20 :      Médiocre      Faible      Moyen      bon      excellent